



DEMANDE DE
PROPOSITION

PLAN DIRECTEUR

LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE

2026-2036

Shediac



APERÇU DU PROJET

La Ville de Shédiac est reconnue pour sa qualité de vie exceptionnelle, soutenue par un calendrier d'activités dynamiques qui s'échelonnent tout au long de l'année. La participation citoyenne et l'intérêt marqué des visiteurs témoignent de la fierté collective et de l'attachement profond à cette municipalité côtière unique.

Au cours des trois dernières années, la ville a connu l'un des plus haut taux de croissance au Nouveau-Brunswick. Pour gérer adéquatement ce développement, elle a adopté en 2025 un nouveau plan stratégique municipal.

Dans la continuité de cette démarche, la municipalité sollicite des propositions de la part de consultants qualifiés pour l'élaboration d'un plan directeur intégré qui orientera le développement, l'amélioration et la gestion des services, installations et programmes en matière de loisirs, de vie communautaire et de culture pour les dix prochaines années.

Ce plan vise à répondre aux besoins évolutifs de la population tout en favorisant une planification concertée, inclusive et durable. Il intégrera également la modernisation de la Politique culturelle municipale, afin d'assurer une cohérence entre les volets culturels, communautaires et récréatifs, et de soutenir la vision d'une ville vibrante, accueillante et résolument tournée vers l'avenir.



OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs principaux de ce plan directeur intégré des loisirs, de la vie communautaire et de la culture sont les suivants :

1. Évaluation des besoins

Réaliser une analyse exhaustive des besoins actuels et futurs de la communauté en matière de loisirs, de vie communautaire et de culture. Cette analyse comprendra :

- Une évaluation complète des installations et infrastructures récréatives, culturelles et communautaires existantes, incluant leur état, leur accessibilité, leur fréquentation et leur adéquation avec les besoins de la population.
- Une analyse de l'utilisation actuelle de ces espaces, fondée sur des données quantitatives et qualitatives.
- La formulation de recommandations et d'usages futurs optimisés, tenant compte des tendances, de la croissance démographique, des besoins émergents et des priorités locales.

2. Engagement communautaire

Favoriser la collaboration existante et continue des organismes et partenaires afin d'assurer une démarche concertée et représentative de la diversité de la population.



OBJECTIF DU PROJET (suite)

3. Modernisation de la politique culturelle

Intégrer les axes, orientations et objectifs de la Politique culturelle actuelle de la Ville de Shédiac dans une vision renouvelée, cohérente et opérationnelle.

Cette mise à jour visera à :

- consolider le rôle de la culture comme moteur de développement communautaire et économique;
- renforcer les partenariats avec les artistes, organismes et citoyens;
- et doter la Ville d'outils concrets pour soutenir la création, la diffusion et la participation culturelle.

4. Développement durable et inclusif

Proposer des stratégies qui favorisent :

- l'inclusion et l'accessibilité universelle;
- la diversité culturelle, linguistique et intergénérationnelle;
- la durabilité environnementale des infrastructures;
- et la résilience sociale et communautaire.



PORTEE DU TRAVAIL

Le consultant retenu devra :

- Réaliser une analyse documentaire et contextuelle des politiques, plans et données existants, incluant les données démographiques, les tendances en matière de loisirs et de culture, les meilleures pratiques et les politiques culturelles locales et provinciales.
- Concevoir et mettre en œuvre un processus d'engagement communautaire inclusif, comprenant des consultations publiques, sondages, ateliers et rencontres ciblées, afin de recueillir les besoins, attentes et idées des citoyens, organismes et partenaires.
- Évaluer l'état, l'utilisation et la performance des installations, programmes et services actuels en matière de loisirs, de vie communautaire et de culture.
- Proposer des usages futurs optimisés pour les installations existantes et recommander de nouveaux aménagements, programmes ou services en fonction des besoins identifiés et des priorités communautaires.
- Formuler des recommandations concrètes et priorisées portant sur les infrastructures, les programmes, les politiques, les partenariats et les modèles de gouvernance.



PORTEE DU TRAVAIL (suite)

Le consultant retenu devra :

- Intégrer les axes, orientations et objectifs de la Politique culturelle municipale au sein du plan directeur, en assurant leur cohérence avec les autres volets du plan ainsi qu'avec les autres plans municipaux et régionaux, notamment ceux de la Commission des services régionaux du Sud-Est.
- Élaborer un plan d'action stratégique en ciblant les actions prioritaires selon les besoins actuels et futures.
- Produire un document final clair, structuré et visuellement attrayant, incluant un sommaire exécutif, les résultats des analyses, les recommandations, le plan d'action et les annexes pertinentes.
- Faire une présentation du rapport en soulignant les besoins retenus et les améliorations proposées devant le conseil de Ville, lors d'une réunion publique.
- La Ville s'attend à établir un calendrier de réunions d'étapes avec le consultant retenu afin de valider que le processus reste bien aligné avec les attentes de la ville.
- La Ville s'attend que le projet soit réalisé dans un délai pouvant respecté le dépôt du rapport finale au plus tard à la fin août 2026.



PORTEE DU TRAVAIL (suite)

Le plan devra également s'aligner sur les objectifs du Cadre pour les loisirs au Canada ainsi que du Cadre provincial, à savoir :

- **Vie active** : Encourager l'activité physique, la participation citoyenne et l'adoption de modes de vie sains.
- **Connexion avec la nature** : Promouvoir les activités en plein air, valoriser le milieu naturel et garantir une gestion durable de l'environnement.
- **Inclusion et accès** : Assurer un accès équitable, inclusif et abordable aux loisirs, à la culture et aux espaces communautaires.
- **Environnements favorables** : Créer des espaces et des aménagements qui facilitent les loisirs, la créativité et les interactions sociales.
- **Capacité récréative** : Renforcer les capacités municipales à planifier, gérer et offrir une gamme diversifiée de services de loisirs et de culture.
- **Transport actif** : Promouvoir le développement d'infrastructures et de réseaux sécurisés pour la marche, le vélo et les déplacements actifs.



CONTENU DE LA PROPOSITION

Les soumissionnaires doivent inclure :

- Une approche méthodologique décrivant les principales étapes et outils proposés.
- Les compétences et expériences pertinentes de l'équipe responsable du projet.
- Un plan de travail avec un échéancier clair.
- Une estimation budgétaire détaillée, incluant les honoraires et frais connexes.
- Une liste de projets similaires réalisés par les membres de l'équipe.
- Les références de clients pour des mandats comparables.
- Une démonstration de la compréhension de la Politique culturelle actuelle de la Ville de Shédiac et de sa place dans le futur plan directeur.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les propositions seront évaluées par un comité de sélection, selon les critères suivants :

- 20% : Pertinence de l'expérience et des compétences de l'équipe.
- 20% : Qualité et réalisme de l'approche méthodologique proposée.
- 15% : Pertinence de la stratégie d'engagement communautaire.
- 15% : Cohérence du calendrier et du budget proposés.
- 10% : Qualité générale de la présentation et des références fournies.
- 20% : Capacité à intégrer les axes et orientations de la Politique culturelle dans une vision municipale globale (loisirs, vie communautaire et culture)



NOTE IMPORTANTE:

- La Ville de Shédiac se réserve le droit de sélectionner la proposition offrant la meilleure valeur globale, selon l'ensemble des critères d'évaluation et n'est pas tenue d'accepter la soumission la moins élevée
- Les soumissionnaires sont responsables de tous les coûts liés à la préparation et à la présentation de leur proposition.

SOUMISSION ET CONTACT

Toute question relative à la présente demande de propositions doit être transmise par écrit à l'adresse suivante:
julie.belanger@shediac.ca

Les propositions doivent être soumises au plus tard le 27 janvier, 2026 à 15 h, à l'attention de :

Julie Bélanger
Directrice – Vie communautaire et récréation
Ville de Shédiac
290, rue Main, unité 300
Shédiac (N.-B.) E4P 2E3
julie.belanger@shediac.ca